

L'ANIMALISME EST UN ANTI-HUMANISME¹de Jean-Pierre DIGARD²

L'animalisme est un anti-humanisme

Depuis plusieurs années, les animaux sont devenus un sujet sensible. Documentaires, tribunes, pétitions émaillent l'actualité, dénonçant des actes de maltraitance ou appelant à des mesures en faveur des animaux, et prenant à témoin l'opinion publique. Le droit lui-même s'est fait l'écho de ces préoccupations avec en 2015 l'introduction des animaux dans le Code civil.

C'est ce phénomène social, cette nouvelle sensibilité que scrute cet ouvrage, à sa façon aussi engagé que les tenants de la « cause animale ». Spécialiste de la domestication animale, Jean-Pierre Digard nuance, contextualise, passe de la longue durée historique à l'examen des revendications présentes, et balaye bien des idées reçues. De quels animaux parle-t-on ? Que connaissent les urbains de la vie animale ? L'utilisation d'animaux par l'homme n'a-t-elle pas avant tout été un élément déterminant du processus de civilisation ? Et quelles seraient les conséquences d'une « libération animale » ?

S'il critique et dénonce les dérives des mouvements animaliste, antispéciste et véganien, cet ouvrage n'en reste pas à une telle prise de position. Plus profondément, c'est le rapport des animalistes à leur propre humanité, et leur façon de diaboliser l'homme, qui sont rigoureusement mis en question.

Jean-Pierre Digard est directeur de recherche émérite au CNRS et membre de l'Académie d'agriculture de France. Il a développé deux spécialités : l'ethnologie de l'Iran (Une épopée tribale en Iran, des origines à la République islamique, les Bakhtyâri, 2015) et l'anthropologie de la domestication animale et des relations hommes-animaux.

*4 € prix valable en France

ISBN : 978-2-271-11594-2



9 782271 115942

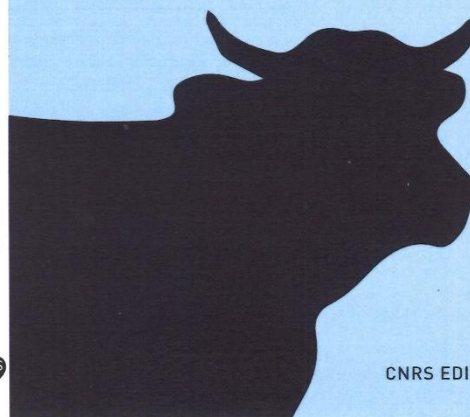
www.cnrseditions.fr

Maquette : SHIVAN COLLET



L'animalisme est un anti-humanisme

JEAN-PIERRE DIGARD

JEAN-PIERRE
DIGARDL'animalisme
est un anti-
humanisme

CNRS ÉDITIONS

Jean-Michel **BESANCENOT**³. – En 127 pages, Jean Pierre Digard, anthropologue, dénonce un courant à la fois idéologique et activiste qui, en niant l'existence des espèces, demande pour « l'Animal », avec un grand A, des droits analogues à ceux des Humains (et les devoirs ?)

Pour notre Confrère, « la cause animale » est montée en puissance à l'approche de la dernière élection présidentielle, la question du traitement des animaux débordant sur une notion d'éthique, non pas une éthique « responsable » à laquelle se rattache Jean Pierre Digard, mais une éthique de « conviction » sans rigueur scientifique.

Dans un historique des rapports humains-animaux, notre Confrère rappelle 3 types de relations, relations « effectives » rencontrées chez les professionnels de l'élevage, relations également « effectives » mais à dominante « affectives » chez les détenteurs d'animaux de compagnie, et relations qualifiées de « fictives et imaginées » des animalistes, animalistes qui

¹ CNRS ÉDITIONS, 2018, 127 pages.

² Directeur de recherche émérite au CNRS, Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

³ Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

oublie une hiérarchie qui a toujours existé dans les relations humains-animaux et qui est fonction de la proximité dans laquelle vivent humains et animaux, de l'animal de compagnie à la faune sauvage. Certes Jean Pierre Digard admet que les relations traditionnelles se sont trouvées modifiées par l'explosion du phénomène animaux de compagnie, animaux « surprotégés, survalorisés, ... complètement anthropomorphisés » et la concentration des élevages dits de rente dans des unités de plus en plus grandes chez des détenteurs de moins en moins nombreux (1% de la population). Ainsi naît un idéal de « non utilisation des animaux ».

C'est la Révolution Française, avec « les amis des bêtes de l'an X », qui a amené certains à se pencher sur la condition animale avec le souci de réduire la maltraitance, sujet repris tout au long du XIX^{ème} siècle (attention particulière aux chevaux) pour aboutir à une 1^{ère} notion de sensibilité en 1898. Cette notion sera reconnue bien plus tard, en 1976, pour aboutir en 1978 à « une déclaration universelle des droits de l'animal », sans grandes conséquences ; en revanche le rapport sur le régime juridique de l'animal en 2005 débouchera en 2015 sur « le pied dans la porte » de Jean Glavany avec « l'affirmation, pour les animaux d'êtres vivants doués de sensibilité », bien que toujours « biens meubles » ! L'amendement Glavany est vu par notre confrère comme « l'aboutissement d'une campagne médiatique soigneusement orchestrée par des intellectuels médiatisés non compétents ». Les scientifiques ne sont plus écoutés. On passe de la « protection animale » à la « libération animale ». On nie les espèces (antispécisme) ; on ne parle plus d'espèces animales dans leur grande diversité, mais de « l'Animal » avec un grand « A ».

Avec l'association L 214, on assiste à une radicalisation des positions, un lobby animaliste puissant (plus de 280 associations de « protection ») qui trouve des relais de nature inquiétante à l'INRA et au Ministère de l'agriculture. Il semblerait par ailleurs qu'un « complexe » naisse chez ceux qui élèvent les animaux de rente, qui les côtoient, qui en vivent et qui les connaissent bien. Il faut donner des gages à ceux qui attaquent : ainsi va naître ce concept de « bien-être animal » (BEA), une mauvaise traduction de l'anglais « *animal welfare* », que notre confrère qualifie de « Cheval de Troie de l'animalisme », ou « comment se redonner bonne conscience face à cette réputation de productivisme mise en avant pour les activités d'élevage. Les organisations d'élevage, l'agro-alimentaire se précipitent dans la démarche sans se douter que ce « BEA » apporte de l'eau au moulin des animalistes qui en veulent toujours plus, avec des techniques de communication mensongères. On nie ce qui est fait pour protéger les animaux, on sélectionne pour les médias « des faits révoltants », on y introduit aussi le gaspillage alimentaire. On veut convaincre « qu'en rendant justice aux animaux, on aidera à résoudre les problèmes des humains (...la législation nazie était très favorable aux animaux !) ».

Comment résister à un mouvement minoritaire qui s'appuie sur « des sondages bidons et des pseudos experts » ? Tout geste en direction des animalistes est un argument pour de nouvelles revendications. On se doit de mettre en phase les besoins des animaux et ceux des humains et face au flou du « BEA », il faut recentrer le raisonnement sur l'Homme, ses intérêts, ses devoirs notamment en ce qui concerne la biodiversité.

L'ouvrage se termine par un glossaire et une bibliographie récapitulative.

On attend la critique !